



JOURNAL MUNICIPAL - DÉCEMBRE 2010



### Le mot du Maire



Chers habitants de Gençay,

L'année qui s'achève a été bien remplie. Vous avez pu vous rendre compte à la lecture des journaux «*Demain Gençay*» que nous avons adressés aux mois de mars et septembre. Des travaux importants ont été réalisés ou engagés cette année : réhabilitation du Foyer logement, construction de la Maison de Services Publics, réfection complète des rues de l'Aumônerie, de la Paix et de l'Abbé Gauffre-teau, réfection de la couche de roulement des rues du Palateau et de Civray dans la traversée du bourg. Enfin, en collaboration avec la commune de St Maurice la Clouère, nous avons refait le bassin de la piscine et commencé les travaux de la nouvelle station d'épuration qui entrera en fonction en septembre prochain.

Au cours de l'année qui vient, nous allons construire la nouvelle Gendarmerie et la Maison de la Petite Enfance. Les travaux de ces deux projets devraient débiter au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre. Ces bâtiments neufs seront les premiers à respecter la nouvelle réglementation thermique 2012 avec une consommation d'énergie faible. L'investissement est plus élevé mais le fonctionnement est moins onéreux.

Ainsi, le programme sur lequel vous nous avez élus sera pour l'essentiel réalisé au cours de la première moitié de notre mandat qui s'achèvera en mars 2014.

En 2011, le Gouvernement va publier de nombreux décrets destinés à préserver la biodiversité. Le sénateur Paul RAOULT, Président du comité Biodiversité a déclaré : « *La démarche Biodiversité présente un double intérêt. Tout d'abord, nous faisons partie de la biodiversité et nous dépendons d'elle. Ensuite, l'économie repose largement sur ce que la nature met à notre disposition (eau potable, alimentation...) et sur les services que les écosystèmes nous rendent (pollinisation, fertilisation des sols...).* Le capital naturel est donc aussi un capital économique que nous devons respecter afin de transmettre à nos enfants un cadre de vie attrayant ». Notre action à venir s'inscrira, bien entendu, dans cette perspective. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Enfin, au nom du Conseil Municipal, je souhaite que chacun d'entre vous puisse en 2011 voir ses vœux les plus chers concrétisés. Je pense en particulier aux personnes les plus en difficulté. Nos assistantes sociales sont à leur disposition pour les aider à trouver une solution pérenne à leurs problèmes et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) dispose d'un budget et peut donner un coup de main.

Bonne année à tous.



Jean Crespin, Maire



### SOMMAIRE :



Les vœux du maire

Association : « En route pour Kindia »

Citoyenneté et Informations

Animations de fin et de début d'années



## EN ROUTE POUR KINDIA

Les habitants du canton de Gençay se souviennent du prêtre guinéen, le père André Camara qui a officié pendant deux ans dans notre région. Cet homme de grande qualité est retourné dans son pays où il a été nommé curé du diocèse de Kindia. Mais on se rappelle aussi qu'il avait proposé de venir visiter la Guinée. «Je connais bien votre pays : voulez vous connaître le mien ?»

Cette phrase avait motivé les foules, et pour la première fois depuis l'indépendance, au dire du steward d'Air France, 24 pèlerins prenaient l'avion, en 2005, pour une visite de 15 jours dans notre ancienne colonie. L'accueil fut si formidable que, dès le retour, les voyageurs décidèrent de créer l'association «Amitiés Guinée». Forte aujourd'hui de plus de 70 adhérents, l'association s'efforce d'aider les amis guinéens qui travaillent au développement de leur pays. Construction de classes dans l'école de district à Gariakhori, participation à une grande plantation d'ananas à Friguiagbé et à la création d'un centre de formation à la culture vivrière à Wonkifond sont quelques réalisations de cette association.

Ces créations répondaient à l'objectif que les membres d'Amitiés Guinée et le père Camara se sont fixés : aider les cultivateurs à produire suffisamment pour se libérer de l'attente des subventions alimentaires des O.N.G. (\*).

Dès sa nomination à Kindia, le père Camara, s'est attelé à la réouverture des classes, au défrichage de parcelles incultes, et à la création d'une coopérative de cultivateurs devant mettre en commun leurs efforts de production. Là, la mise en culture de 30 hectares disponibles, que l'état a rendus à la cure, a créé l'immense problème du travail à la "Daba", la bêche traditionnelle africaine.

C'est donc vers ses amis de Gençay que le père Camara s'est retourné pour souhaiter une aide à la résolution de son problème. Après réflexion et débats, c'est vers l'idée du don d'un tracteur équipé mais d'occasion, que se sont dirigés les membres du bureau.



Recherche sur internet, visites des propositions, achat et retour sur Gençay, remise en état ont bien occupé les professionnels Michel Hay et Joël Robin, soutenus par le président Jacques Barré.

Aujourd'hui prêt pour l'envoi, voici le matériel qui doit embarquer dans un conteneur de l'association amie.

Départ prévu de Marseille vers la mi-octobre, finalement retardé par les mouvements sociaux de l'automne...

Le tracteur navigue aujourd'hui vers la Guinée.

Les 8 et 9 décembre derniers, l'association a reçu le directeur de l'association ACADECO, bénéficiaire du tracteur, M. André Guilavogui, et le directeur des écoles de la mission de Kindia, M. Gabriel Camara.

Ils ont visité des fermes basées sur l'élevage, pris contact avec les responsables de la Maison familiale en vue de la création d'une école familiale locale à Kindia. Ils sont venus parler des conditions d'apprentissage difficiles dans leurs groupes scolaires, dans une école primaire du canton et auprès de 2 classes de 5ème du collège, l'action solidaire, à travers l'action d'une association locale étant prévue dans le nouveau programme de ce niveau, l'occasion était trop belle !

Enfin, un débat sur l'évolution de l'agriculture vivrière et de l'enseignement s'est déroulé, salle de l'ancienne mairie.



O.N.G. : organisation non gouvernementale, organisation indépendante des Etats, à but humanitaire.



## FAITES UN GESTE...

Si vous voyez la personne qui dépose ses sacs poubelles, avec une régularité confondante, tous les week-ends, devant la porte des halles, aidez-la...

Cette personne, à priori, est illettrée.

Elle n'a donc pas pu lire les consignes que nous avons données à plusieurs reprises dans les derniers bulletins municipaux... et que chacun peut lire sur l'affichette apposée sur la vitre de la dite porte.

Merci pour cette aide précieuse et citoyenne.

SVP  
VEUILLEZ METTRE VOS POUBELLES  
DANS LE BAC SITUÉ À CÔTÉ  
DES BENNES À VERRES  
SUR LE PARKING  
EMILIEN FILLON  
À CÔTÉ DE LA STATION SERVICE  
INTERMARCHÉ

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Citoyenneté

## MAISONS FLEURIES

Nous avons eu le plaisir de récompenser 63 gencéen(ne)s qui s'investissent dans le fleurissement de notre cité. Le nombre de lauréats progresse chaque année pour notre plus grande satisfaction.

Nous espérons que cet investissement va se conforter dans l'avenir.

Difficile de choisir son cyclamen : des couleurs magnifiques !



INFORMATIONS

## DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT suite à une fuite d'eau privative.

Tout usager, qui a subi le préjudice d'une fuite d'eau, peut demander une exonération sur sa facture d'assainissement : celle-ci sera calculée sur la base des consommations d'eau des deux dernières années.

Une condition à respecter cependant, les fuites doivent être souterraines ; de ce fait, elles ne génèrent pas de rejet d'eaux usées..

## HIVER et DÉNEIGEMENT Les devoirs des riverains

Il nous faut prendre en compte le réchauffement climatique qui se traduit, finalement, par un hiver particulièrement précoce.

Que faire en cas de neige et de verglas ?

### Rappel de la loi.

Les riverains de la voie publique doivent prendre toutes les précautions nécessaires, en cas de verglas ou de neige, devant leur porte, afin d'éviter qu'un tiers ne chute.

Soit, racler et balayer leur partie de trottoir ou de chaussée (jusqu'au milieu de celle-ci en absence de trottoir), au droit de leur propriété, jeter du sable, de la sciure, du sel pour éviter la formation de verglas.

Gençay, début décembre 2010



# GENÇAY

DIMANCHE 19 DECEMBRE

## 11<sup>ème</sup> Marché d'avant Noël

de 8h à 19h  
Place du Marché



### Animations Gratuites

Exposition à l'office de Tourisme

Spectacle

Animations originales pour petits et grands

Peluches Géantes

3i Omnibus Cirk

Lâcher de Ballons

Calèche

Boîte aux lettres du Père Noël

Rencontre avec le Père Noël

Maquillage enfants

Chorales

Crèche de Noël animée...

**A GAGNER**

**2 hébergements de 7 jours...**

Offerts par l'UCIAL

**Une nuit pour 2 personnes dans les cabanes du Parc de la Belle à Magné**

Offerte par l'Office de Tourisme

**Bons d'achats de 20,00 € chez vos commerçants participants**

### Restauration sur place

Renseignements : Office de Tourisme \*\* de GENÇAY et son canton  
Tél / Fax 05 49 59 47 37 - Mail : gencay@wanadoo.fr

Organisateur : UCIAL - Partenaires : OT, Centre Culturel, Parc de la Belle, Municipalité de Gençay

Impression: Buis Sotep - 88100 Gençay

## LE MARCHÉ et SES CONTRAINTES !

Arrêtés municipaux :

Article 1 :

Par sécurité, le stationnement ainsi que la circulation seront interdits sur la place de la mairie, autour des halles, dans la rue de la Mairie, la rue Gambetta, la rue de l'Échelle, la rue de l'Église, la rue du Palateau, ainsi que la route de Civray, du samedi 18 décembre à partir de 13 heures, pour la préparation du marché, au dimanche 19 décembre jusqu'à 20 heures 30.

Article 2 :

Des panneaux et des barrières de signalisation seront mis en place.

Article 3 :

Le Maire et les autorités de gendarmerie sont chargés du présent arrêté qui sera affiché et publié dans ses formes habituelles.

Code général des Collectivités territoriales  
Articles L.2213-1 et L2213-5

## Animations de Noël

Mercredi 15 décembre : contes d'hiver.  
Dernier rendez-vous devant la mairie à 18 heures.

### Cérémonie des Vœux

La municipalité recevra les responsables des services publics, des associations, le personnel communal,

**le vendredi 14 janvier  
à 18 heures 30,  
à la salle des fêtes de Gençay.**

### Goûter de nos aînés

La municipalité et le C.C.A.S. ont le plaisir d'inviter **toutes les personnes âgées** de notre commune à partager un goûter et passer un bon moment avec l'animation prévue cet après-midi-là, pour bien commencer la nouvelle année.

Rendez-vous leur est donné :

**le jeudi 13 janvier,  
à 15 heures,  
salle de restauration du Foyer-Logement**



Début des congés scolaires, vos enfants ou petits-enfants ont besoin de se défouler avant les fêtes...  
N'hésitez pas, nous vous proposons :

La municipalité propose un ACCUEIL GRATUIT aux jeunes en vacances donc, SI

TU AS ENTRE **7 ET 15 ANS**, VIENS NOUS REJOINDRE AU STADE POUR DE MULTIPLES ACTIVITES SPORTIVES.

**du 20 au 24 décembre**

AU PROGRAMME :

• **JEUX DE RAQUETTES :**

Tennis  
Badminton  
Peteca

• **JEUX COLLECTIFS :**

Football,  
Basketball,  
Handball,  
Ultimate

**De 14h à 15h30 : 7 ans à 11 ans  
De 15h30 à 17h : 12 ans à 15 ans**

Nombre de places limité  
Enfants en résidence à Gençay prioritaires

Pour plus de renseignements : Tél. : Annie FULIGNI : 05.49.59.43.14  
Tél. : Alexandra SAGNOLE : 05.49.54.47.37 ou 06.24.31.48.03